SOCIETE DE

BANQUE SUISSE

Bâle, le 15 juillet 1954.

DIRECTION GENERALE

TELEGRAMMES. SUIDBLEG BALE

Monsieur Max Petitpierre,
Conseiller Fédéral,
Chef du Dénort

Chef du Département Politique,

Monsieur le Conseiller Fédéral,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre aimable lettre du 8 juillet concernant mon récent voyage en Afrique. Afin de ne pas vous faire perdre du temps, je me permets de vous donner ci-après un court aperçu de mes observations au sujet des représentations diplomatiques de la Suisse dans les pays visités par moi :

Union de l'Afrique du Sud.

Notre Chargé d'Affaires, Monsieur de Rham, est extrêmement bien vu par le gouvernement et le Dr. Malan et le Ministre des Finances, Monsieur Havenga m'ont exprimé à plus d'une reprise leur grande appréciation de l'activité de M. de Rham. A mon avis, le personnel qui est à la disposition de la Légation est totalement insuffisant si notre représentation doit vraiment être utile à l'industrie suisse et être en mesure de fournir aux autorités suisses les rapports périodiques qui s'imposent par le développement des échanges commerciaux entre les deux pays. Actuellement, cette possibilité n'existe pas, ce qui est aussi regretté par la colonie suisse que j'ai réunie à un déjeûner offert à Cape Town.

Le fait que le Parlement, le Gouvernement et les Légations étrangères exercent leur activité pendant six mois à Pretoria et les autres six mois à Cape Town constitue un problème sérieux pour notre représentant en ce qui concerne les frais qu'il a à supporter. L'installation à Pretoria est, à mon avis, suffisante, alors que le problème est plus sérieux à Cape Town, où une solution adéquate devrait être trouvée afin que la Suisse soit dignement représentée par rapport aux autres pays. Je sais que M. de Rham est en train d'étendre le bureau de la Légation, mais je suis d'avis que cela ne constitue pas une solution durable.

Je renonce à mentionner l'établissement d'une représentation diplomatique de l'Afrique du Sud à Berne, puisque tout ce que je pourrais vous dire est connu par vous.

En ce qui concerne le Consulat à Johannesbourg, M. Oskar Berchtold est un des Consuls les plus capables que



j'aie rencontré dans mes nombreux voyages; non seulement est-il extrêmement bien informé et très bien vu par le gouvernement, les autorités de Johannesbourg et la Colonie suisse, mais il s'agit là d'un travailleur infatigable qui ne se ménage point pour rendre service à notre pays.

Lourenco Marques.

Notre Consul, M. Charles Mayor est, comme M. Berchtold à Johannesbourg, une personne intelligente, douée d'une volonté exemplaire et d'une activité infatigable. Il est très bien au courant des affaires du Moçambique et est beaucoup apprécié par le Gouverneur Général et les Directeurs de Service du gouvernement local, avec lesquels je me suis longuement entretenu.

Le pays n'est pas d'une grande importance pour l'économie suisse et la politique du gouvernement portugais n'est pas faite pour développer l'industrie locale, afin d'éviter des complications raciales telles qu'elles se sont produites dans les pays africains industrialisés; d'autre part, la colonie suisse est très réduite en nombre, quoiqu'il existe sur place plusieurs maisons d'une certaine importance. Du point de vue des échanges commerciaux entre le Moçambique et la Suisse une extension de l'appareil consulaire ne serait guère justifiée; d'autre part, le Consul dépend d'une seule employée qui pourrait très facilement trouver une autre place ailleurs beaucoup mieux rémunérée. Il me semblerait donc qu'il serait peut-être indiqué de renforcer le Consulat par une secrétaire permanente pour éviter aussi que le Consul doive faire pratiquement tout le travail seul et en grande partie après les heures de travail, y compris les weekends.

Rhodésie.

N. Barmit

Il n'y a pas de représentant suisse dans aucun des trois pays qui font actuellement partie de la nouvelle fédération, et c'est M. Berchtold de Johannesbourg qui s'occupe de nos intérêts dans ces pays par des visites qui, par la nature des choses, ne peuvent pas se faire souvent.

Le développement industriel et économique général de la Rhodésie prendra sans aucun doute un essor important à l'avenir, et je suis convaincu qu'il y a là des possibilités intéressantes, non seulement pour notre grande industrie, mais aussi pour l'émigration de Suisses qualifiés dans ce pays. Eu égard aux énormes problèmes financiers que la Rhodésie aura à résoudre pendant les prochains 20 à 30 ans pour devenir un état qui peut garantir l'emploi et un standard de vie suffisant à sa population indigène, l'importation de la Suisse d'articles de consommation et surtout de luxe devra être contenue dans des limites modestes.

Le Premier Ministre de la Rhodésie du Sud, M. Garfield Todd, qui séjourne actuellement en Suisse sur

l'invitation de ma Banque, a fait avant-hier à Zurich devant les grandes Banques et l'Industrie un exposé extrêmement intéressant sur la politique future monétaire, économique et indigène que les présents ont considéré comme très encourageant pour l'avenir. A mon avis, il y aurait peut-être lieu d'examiner la possibilité d'établir à Salisbury un bureau de représentation diplomatique ou consulaire qui soit en mesure de tenir continuellement au courant le gouvernement suisse du développement du pays et des possibilités qui existent pour la Confédération dans tous les secteurs.

Congo.

Nous avons une seule représentation à Leopoldville et je crois qu'elle pourrait suffire pour le moment, quoiqu'il serait peut-être indiqué d'étudier avec le temps l'établissement d'un bureau consulaire à Elisabethville, étant donné la grande distance de Leopoldville et le développement énorme que cette ville et la région environnante a pris ces dernières années.

<u>Uganda et Ruanda Urundi.</u>

Nous n'avons pas de représentant et je ne crois pas qu'il y ait nécessité d'en établir un pour le moment.

Kenya.

J'ai seulement visité Nairobi qui est le grand centre d'affaires du Kenya, d'Uganda et du Tanganjika, et nous avons là un Consul honoraire en la personne de M. E. Belart. Il s'agit d'un Monsieur très agé qui, cependant, est très bien informé et qui se donne beaucoup de peine. D'autre part et eu égard aux échanges commerciaux très modestes avec la Suisse, il est peu connu et ne joue pas un grand rôle à Nairobi.

En vue de la situation politique de ce pays et de son avenir très incertain, il serait à mon avis prématuré d'opérer un changement qui s'imposerait toutefois si le Tanganjika, l'Uganda et le Kenya pouvaient être réunis dans une Fédération de l'Afrique Orientale, une possibilité qui, cependant, n'existe pas actuellement.

Il va sans dire que je suis à l'entière disposition de votre Département pour lui fournir des renseignements plus détaillés en cas de besoin, et toujours avec un plaisir tout particulier à vos services, je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, l'assurance de ma considération la plus Hore his dévoué distinguée.